

numéro 7 - octobre 2011

CCCB infos



le journal des 5 vallées



bilan de l'été
Objectif
GRAND
site de France

Briançon - Cervières - La Grave - Le Monétier-les-Bains - Montgenèvre - Néevache - Puy Saint-André
Saint-Chaffrey - La Salle-les-Alpes - Val-des-Prés - Villard d'Arène - Villard Saint-Pancrace

4

RÉTROSPECTIVE

Les temps forts des derniers mois

Inauguration officielle de la Maison de la Justice et du Droit
Les enfants fêtent l'été
Une convention CCB/ MJC
Départ des musiciens brésiliens

6
13

DOSSIER GRAND SITE

Objectif Grand Site de France

Vallée de la Clarée et Vallée Étroite,
deux joyaux à protéger

Quels outils pour préserver un site classé ?
Guide Architectural et Paysager de la Vallée de la Clarée,
Navette de la Haute-Vallée,
Observatoire photographique des paysages...

14

BRÈVES

Vous et votre collectivité

Parutions
Les nouveaux venus à la CCB

16

C'EST LA RENTRÉE

Les activités ont repris dans le Briançonnais

Communauté de Communes

du Briançonnais

04 92 21 35 97

Les Cordeliers

1, rue Aspirant Jan

05105 BRIANÇON CEDEX

accueil@ccbrianconnais.fr

Services publics communautaires

Conservatoire intercommunal
du Briançonnais
04 92 21 00 68
35, rue Pasteur
05100 BRIANÇON
ceab@ccbrianconnais.fr

Atelier intercommunal
des Beaux-Arts
04 92 21 53 12 (tél/fax)
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
beaux.arts@ccbrianconnais.fr

Ambassadeur du tri
04 92 21 54 03
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
j.schocher@ccbrianconnais.fr

Fourrière animale
04 92 21 35 97
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
c.garcia@ccbrianconnais.fr

Fourrière automobile
10, rue Georges Bermond Gonnet
Services Techniques
05100 BRIANÇON
r.aveniere@ccbrianconnais.fr

Foyer solidarité
Hébergement d'urgence
04 92 24 80 37
Avenue Jean Moulin
05100 BRIANÇON
cisped@ccbrianconnais.fr

Service intercommunal
de prévention spécialisée
04 92 20 58 88
HLM Les Cros - Bâtiment F1
Avenue René Froger
05100 BRIANÇON
cisped@ccbrianconnais.fr

Édito



Vous avez dit OGS ? Que cache cet acronyme barbare ?

Rien d'autre qu'un ensemble de mesures, définies par la Communauté de Communes du Briançonnais en 2006, destinées à aider les communes de la Clarée à maîtriser les flux touristiques et à préserver leur environnement.

Cette opération a, dans le passé, été brouillée par des enjeux politiques et connu des temps morts qui n'ont pas contribué à sa visibilité. Par ailleurs, certains attendaient d'elle ce qu'elle ne pouvait pas donner, ce qui a engendré des malentendus.

La démarche Grand Site est, dans ce numéro de CCB Infos, exposée sous toutes ses facettes, de son programme initial à sa réalisation qui atteint 70 %.

Mais l'expérience de l'OGS profite également aux autres vallées du Briançonnais. Il en est ainsi du Guide architectural dont les recommandations peuvent être prises en compte dans l'ensemble du territoire. De même l'action de mobilisation des propriétaires de forêt privée les concerne toutes, car la déprise agricole et la fermeture des paysages sont générales. Quant à la navette de la Haute-Clarée, elle est devenue, au fil du temps, une action de référence que l'on vient visiter de loin.

René Siestrunk

Vice-président de la Communauté de Communes,
Maire de Val-des-Prés

Georges Pouchot Rouge-Blanc

Vice-président de la Communauté de Communes,
Maire de Névaiche



www.ccbrianconnais.fr

Directeur de publication : Alain Fardella

Comité de Rédaction : René Siestrunk, Philippe Stockli, Céline Geoffroy, Commission Communication et Culture

Maquette : Studio Graphique Esqui's : 04 92 24 21 34 - www.agence-esqui's.fr

Crédits photos & illustrations : 1^{ère} de couverture : Serge Tollari / Georges Pouchot Rouge-Blanc / CCB - Impression : Les Éditions du Fournel

Imprimé sur papier FSC - Dépôt légal à parution - ISSN : 2107-4151 - Imprimé à 9 000 exemplaires



Culture
Réhabilitation de voirie
Après-midi citoyenne à la Schappe...

les temps forts de la collectivité

18 • 06 • 2011

Le Théâtre lance sa saison



Cirque, musiques du monde, danse...
Le 18 juin, le Théâtre du Briançonnais présentait au public la programmation culturelle 2011/2012. Le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, Alain Fardella, a profité de cette occasion pour présenter la nouvelle équipe dirigeante, le directeur Franck-Éric Rétière, la Présidente de l'association Carole Payen, ainsi que les employés qui ont souhaité continuer l'aventure.

24 • 06 • 2011

MJD : Inauguration officielle

C'est la 4e MJD « Nouvelle Génération » de France ! La Maison de la Justice et du Droit du Briançonnais a officiellement été inaugurée le vendredi 24 juin au matin, en présence des représentants du Tribunal de Grande Instance de Gap, le Président Dominique Lenfantin et le procureur de la République Philippe Toccanier, des représentants de l'État et des Communautés de Communes du Briançonnais, du Pays des Écrins, du Queyras et la commune de Puy Saint-Pierre, qui financeront en partie le fonctionnement de la structure.

08 • 06 • 2011

Un séminaire d'étude pour prendre exemple

La CCB organisait, du 8 au 11 juin, un séminaire d'étude en Autriche. Objectif : permettre à une vingtaine d'élus du Briançonnais de rencontrer les élus du Voralberg (Land alpin Autrichien) qui ont su parfaitement concilier environnement et maîtrise énergétique. Ce séminaire a été financé dans le cadre du Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées (PIT) « Village Éducatif ».

16 • 06 • 2011

Ça roule pour les Tabellions et les Veloutiers

Les deux rues du Centre commercial sud ont fait peau neuve. Finis les nids de poule et les raccommodages saisonniers... Les véhicules et les piétons peuvent à nouveau circuler sur ces deux voies. Début mai, les ouvriers donnaient les premiers coups de pioches. À peine un mois et demi plus tard, les travaux ont été livrés en présence d'Alain Fardella, Président de la CCB, de Gérard Fromm Vice-président au Développement économique et de Monique Estachy Conseillère Générale des Hautes-Alpes. Coût total des travaux : 220 000 € TTC.

29 • 06 • 2011

Des enseignants au Jardin

Mercredi 29 juin, les professeurs des écoles, des collèges et du lycée d'Altitude ont été conviés au Jardin botanique alpin du Lautaret. Organisée conjointement par la Communauté de Communes et le Jardin, cette visite à but pédagogique devrait inaugurer une fructueuse collaboration entre la structure et les scolaires du Briançonnais.



30 • 06 • 2011

La CCB s'engage auprès de la MJC

« Un aboutissement et un soutien non négligeable », c'est en ces termes que Daniel Gilbert, Président de la MJC/Centre Social, a salué la convention pluriannuelle qu'il a signée avec la CCB. Caution morale, politique et financière auprès des financeurs tels que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou le Conseil Général 05, cette convention inscrit le principe d'un apport annuel supplémentaire de 80 000 € de la Communauté de Communes qui s'ajoute aux charges transférées par la Mairie de Briançon. Une bouffée d'oxygène pour la structure qui avait alerté les pouvoirs publics sur la fragilité de sa situation financière en 2011.

Une vingtaine d'aires de covoiturage seront bientôt installées dans le Briançonnais

12 • 07 • 2011

“Les Enfants fêtent l'été“

Solidarité, respect, environnement... C'est une grande après-midi de jeu et de partage qu'avaient mis sur pied le Service Intercommunal de Prévention Spécialisée et l'ALSH Zanzibar de la MJC/Centre social pour les enfants du Briançonnais. Avec un objectif : sensibiliser enfants et parents aux valeurs citoyennes. Pour cette deuxième édition, près de 200 enfants, âgés de 3 à 11 ans, ont pu découvrir une dizaine d'ateliers au parc de la Schappe à Briançon. Merci aux partenaires et aux commerçants pour leur implication dans l'événement.

17 • 09 • 2011

Les pompiers investissent le CIS

Un an et trois mois après le premier coup de godet, le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Serre-Chevalier est opérationnel. Pour un meilleur maillage des secours. Le 17 septembre, pompiers et véhicules de secours prenaient possession des lieux. Cette nouvelle caserne résolument moderne regroupe, sur un site unique, les casernements du Monétier-les-Bains et de La Salle-les-Alpes dont les bâtiments retournent aux mairies. Situé à équidistance des deux communes, face au hameau des Guibertes, le CIS de Serre Chevalier accueillera les 41 pompiers volontaires de la vallée de la Guisane. Ce projet a été mené par la Communauté de Communes du Briançonnais en partenariat avec les communes de La Salle-les-Alpes et du Monétier-les-Bains et du Service Départemental d'Incendie & de Secours des Hautes-Alpes (SDIS 05). Coût total de l'opération : 1,550 M€ TTC dont 30 % financés par la CCB et 70 % par le Conseil Général 05.



15 • 07 • 2011

L'heure du départ !



Ils ont passé 10 mois à Briançon, au sein du Conservatoire intercommunal à s'adonner avec passion à la musique. Le 15 juillet, les quatre musiciens brésiliens se sont envolés en direction de l'État de Céara. Arrivés le 4 octobre 2010 à Briançon pour une année d'études au Conservatoire intercommunal, Williane, Italo, Marcos et Michael sont repartis heureux et des souvenirs plein la tête. Premiers véritables cours avec des professeurs pour certains, premier contact avec la neige, et la chance de se produire en public jusqu'à 5 fois par semaine... ces quatre élèves exemplaires d'à peine vingt ans ont vécu une expérience unique grâce au programme « Briançon Tempo Do Brasil » monté par le professeur brésilien Fernando Lima de Albuquerque. Certains repartent même avec un instrument flambant neuf acheté au cours de leur séjour, avec le conseil de leurs professeurs. Très attendus pour un grand concert à leur retour à Pindoretama, ils n'oublieront pas les familles et leurs amis hauts-alpins qui les ont accueillis...

Objectif Grand Site de France



Cet été encore, le Grand Site de la Vallée de la Clarée et de la Vallée Étroite a attiré de nombreux amoureux de la montagne. Pour les accueillir dans de bonnes conditions tout en préservant le site, la CCB s'est lancée dans un grand projet d'aménagement concerté et durable, avec, pour ultime ambition, une labellisation "Grand Site de France®". Après trois mois d'intense fréquentation, il est temps de prendre une pause et de faire le point sur l'avancée des projets.

Des lacs couleur de ciel, des à-pics vertigineux et des villages pittoresques... la Vallée de la Clarée et la Vallée Étroite ont su conserver toute la magie d'un territoire montagnard quasi intact. Ici, l'enchantement naît du subtil équilibre entre nature cultivée des fonds de vallée, forêts de résineux, et alpages pâturés. De 1350 à plus de 3200 mètres d'altitude, les deux vallées forment un territoire remarquable de 26 000 ha avec pour point de mire le mythique Mont Thabor. Riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, elles représentent un grand intérêt écologique qui leur a valu d'être également intégrées au réseau Natura 2000. L'ensemble des milieux montagnards du Briançonnais y sont représentés. Son patrimoine bâti est tout aussi exceptionnel, pourtant la beauté des lieux n'a d'égale que leur fragilité.

Deux vallées et un destin unique

Avec des panoramas de carte postale, ces deux vallées emblématiques des territoires haut-alpins attirent chaque année plus de visiteurs. Cet été, ils étaient près de 350 000 à circuler en Vallée de la Clarée. Pour permettre à tous de profiter de ce site sans le dénaturer, Névache, Val-des-Prés, La Salle-les-Alpes et Le Monêtier-les-Bains se sont tournées vers l'État. En 1992, un décret ministériel accordait à la Vallée de la Clarée et la Vallée Étroite le titre de Site classé pour ses « espaces, ressources et milieux naturels qui concourent à enrichir le patrimoine commun de la nation ». Depuis la démarche s'est étoffée : 20 ans après, le Site classé est devenu Grand Site. Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Briançonnais met en oeuvre des projets bien définis pour concilier développement touristique et protection d'un environnement exceptionnel.

Les Grands Sites en chiffres...

49 OGS (en étude, en travaux ou achevées) portent sur 375 communes, 21 régions et 44 départements (dont 2 DOM).

8 sites ont reçu le label Grand Site de France dont 7 ont bénéficié d'une OGS

592 000 ha, soit près de 1 % du territoire métropolitain.

33 500 000 visiteurs chaque année

Une démarche en trois étapes

La politique nationale des Grands Sites est conduite par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer. Elle vise à soutenir les collectivités pour leur permettre d'accueillir le flux de visiteurs :

première étape

réalisation d'un diagnostic partagé du territoire et élaboration d'un document d'orientation. Ce dernier dote le territoire d'un projet de gestion pérenne en mettant l'accent sur trois axes : accueillir les visiteurs dans des conditions optimales, protéger durablement le paysage et les milieux naturels, et générer des retombées économiques.

deuxième étape

validation du document d'orientation par le Ministère. Le porteur de projet, la Communauté de Communes du Briançonnais, s'engage à mettre en oeuvre les projets.

troisième et ultime étape

labellisation « Grand Site de France ».

En moyenne, les financements de l'État représentent 20 à 30 % du montant total des programmes, tous financements confondus incluant études et travaux. Les autres financements sont ceux des Conseils Généraux, Conseils Régionaux, fonds européens...

1992

1998

2000

2006

2007-2011

repères

Classement du Site

Le 31 décembre 1992, La Vallée de la Clarée et la Vallée Étroite sont classées par un décret ministériel du 31 juillet 1992 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Le Site regroupe alors 4 communes : Le Monêtier-les-Bains, La Salle-les-Alpes, Val-des-Prés et Névache.

Lancement de l'Opération Grand Site

Un premier programme de l'Opération Grand Site (OGS) est validé par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire. Le projet est placé sous la maîtrise d'ouvrage de l'État qui lance une étude de préfiguration. Les objectifs sont définis autour de 25 actions. Les communes ne pouvant les assumer seules, l'opération est stoppée.

Un projet communautaire

La maîtrise d'ouvrage totale de l'OGS (études et actions) est confiée à la Communauté de Communes du Briançonnais. Trois ans après, la collectivité recrute un chargé de mission et lance une étude pour redéfinir les objectifs sur la base du travail réalisé en 1998. En 2005, le document d'orientation est validé en comité de pilotage puis en commission départementale des Sites et Paysages.

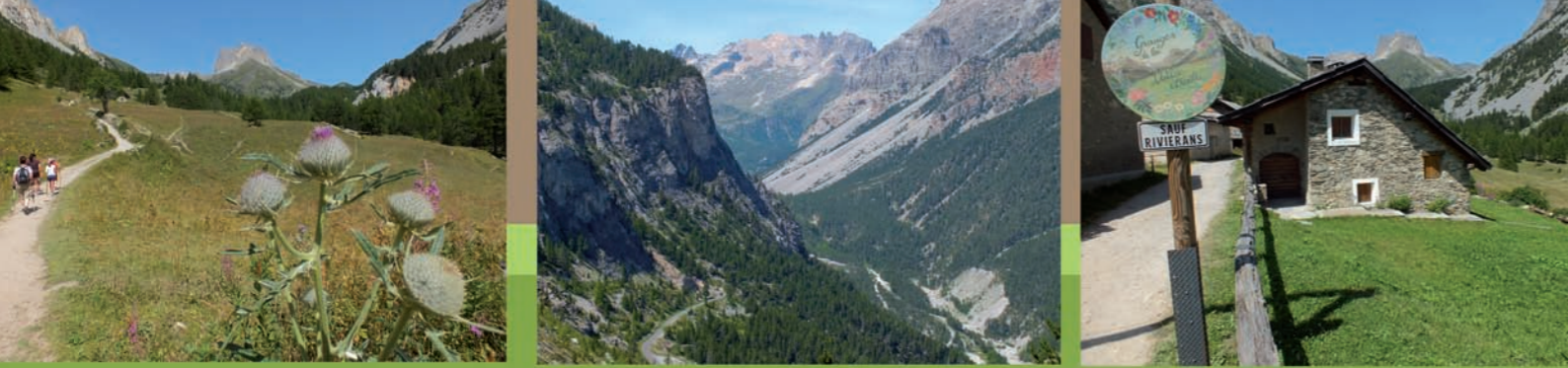
Opération validée !

Le 16 mars 2006, le Ministère de l'Écologie donne un avis favorable au projet. Le document d'orientation se décline en 10 actions que la Communauté de Communes du Briançonnais est chargée de mettre en oeuvre en collaboration avec les communes. Régulation des flux de véhicules, gestion du stationnement, réhabilitation de zones paysagères... les travaux peuvent débuter.

Un Grand Site en marche

C'est la troisième étape du long chemin qui mène au label Grand Site de France. Il s'agit avant tout de pérenniser les actions mises en oeuvre, comme la navette de la Haute-Clarée, pour aboutir à une gestion raisonnée du site. Entre autres projets importants à venir : la création d'une maison de Site ou encore la mise en place d'une exploitation forestière avec les propriétaires de parcelles boisées.





La Vallée Étroite, une enclave suspendue entre France et Italie



des actions concrètes

Au total, ce sont 1 million d'euros qui seront consacrés à l'ensemble des projets couvrant la démarche Grand Site. Avec trois objectifs principaux : accueillir informer au mieux les publics, gérer les flux en terme de circulation et de stationnement, et enfin réhabiliter les paysages et les milieux naturels.

Névache Ville-Haute : 80 places de parking

Lancés en 2007, les travaux ont été livrés pour la saison estivale 2008. Et quel changement ! Un macadam flambant neuf, des places signalisées par un marquage au sol en harmonie avec le paysage environnant et une perspective retrouvée sur l'entrée du village... Il accueille aujourd'hui jusqu'à 120 véhicules. Coût des travaux : 254 000 € TTC subventionnés à 60 % par l'État, le Conseil Général 05 et la Région.

Moins de voitures dans la nature

Préserver le patrimoine naturel, c'est l'objet de la navette de la Haute-Clarée lancée en 2003. Elle est mise en place chaque été par la Communauté de Communes du Briançonnais avec le concours du Département, autorité organisatrice des transports et maître d'ouvrage de cette action. Et le succès est au rendez-vous ! En 2007 ils étaient plus de 41 000 visiteurs à l'avoir empruntée, près de 49 000 en 2008, 55 000 en 2009, 46 200 en 2010... soit 450 véhicules par jour en moyenne de moins sur la route étroite qui mène au départ des grandes ballades. Les visiteurs ont ainsi pu accéder à un site préservé de toute pollution sonore et visuelle. Aujourd'hui, accéder à des sites naturels désencombrés est effectivement ressenti par un public de plus en plus large comme un atout. Un vrai plus pour des vacances nature !

Des aires de stationnement arborées

Situés en bordure de la Clarée, dans un site sensible, leur fréquentation importante en toute saison impacte fortement l'environnement.

Le traitement paysager des parkings du Pont des Amoureux et de la Piscine a permis d'améliorer qualitativement le stationnement dans la Vallée de la Clarée en exploitant au maximum le retour à l'état naturel et le maintien de la biodiversité. Tous les matériaux (terre végétale et blocs d'enrochement) sont issus du Briançonnais. Épine-vinette, pin cembro, noisetier... au total 508 arbres ont été plantés, déclinés en une quinzaine d'essences endémiques et plus de 14 000 m² de surface engazonnée.

Pour cette opération, la Communauté de Communes du Briançonnais (maître d'ouvrage) a su mobiliser le concours du Conseil Général des Hautes-Alpes (30 %), de l'État (24 %), et de la Région (17 %), la DREAL (4 %), 50 000 € restant à la charge de la collectivité. Les travaux ont été livrés en octobre 2010.



Séparée de sa grande sœur la Vallée de la Clarée par un éperon dont l'extrémité nord vient buter sur les contreforts du Mont Thabor (3178), la Vallée Étroite cumule les paradoxes. Annexion française en 1947, ce territoire vit à l'heure italienne. On y mange, on y parle dans la langue de Dante, même l'opérateur téléphonique est italien ! Pourtant la Vallée Étroite est bien rattachée à la commune de Névache. On accède à cette vallée suspendue par la Clarée et le col de l'Échelle (1762 m) durant les cinq mois d'été. Le reste de l'année, il faut passer par Montgenèvre et Bardonecchia, à condition d'être équipé pour la neige et d'avoir l'esprit aventureux !

Des initiatives communales

Depuis quelques années la Vallée Étroite est l'objet de toutes les attentions. Si les initiatives sont principalement communales, elles contribuent à la démarche Grand Site en préservant le lieu. Des aménagements sont en cours comme la réfection d'une portion de 6 km de route pour accéder aux aires de stationnements créées et gérées par la commune. En parallèle, Névache souhaite développer une activité économique pérenne, en valorisant le pastoralisme et en favorisant une gestion forestière concertée avec la commune de Bardonecchia propriétaire de plus de 60 % des terrains. La Vallée fera d'ailleurs l'objet d'un projet pilote dans la mise en place de la gestion paysagère et forestière du Grand Site.

Les 10 actions GRANDSITE

1 Entrée de la Vallée de la Clarée

2 Maison de site

3 Traitement des parkings

4 Navette Haute-Clarée

5 Connaissance des milieux naturels

6 Gestion forestière en site classé

7 Charte architecturale et paysagère

8 Observatoire photographique du paysage

9 Paysages d'accueil des communes

10 Résorption des décharges publiques

Grand Site : 100 % nature

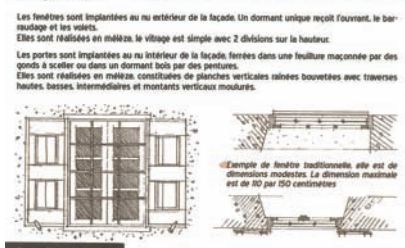
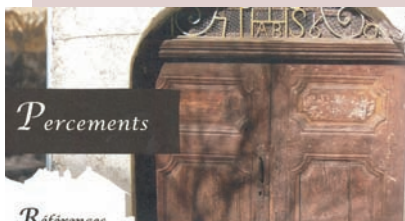
39 % de la richesse floristique des Hautes-Alpes
61 % de celle du Briançonnais
64 % de l'avifaune connue (identique à celui du Queyras pour une superficie 2,5 fois inférieure)

Un ponton handipêche

Qu'il est doux le plaisir de la pêche ! Pour permettre à tous les vacanciers de profiter des joies de la rivière, la Communauté de Communes du Briançonnais a créé un ponton pour les personnes à mobilité réduite.

Situé à quelques mètres du parking La Piscine, juste à la sortie des Alberts en direction du Rosier, le Ponton Handipêche a été livré en 2008. Coût de l'opération : 17 045,34 € TTC dont 80 % sont pris en charge par la Région.

Préserver l'esprit du lieu



C'est l'idée directrice de la Charte Architecturale et paysagère. Optée pour que perdure le charme des hameaux et enrayer la banalisation du patrimoine bâti, cette Charte a donné naissance à un Guide Architectural et Paysager de la Vallée de la Clarée. Parce qu'un bon croquis vaut mieux qu'un long discours...

Toitures couvertes de bardeaux de mélèze, murs maçonnés en pierres, balcons haut-perchés... la Clarée a su garder son caractère originel. Pour que la magie perdure, la Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité donner aux propriétaires un outil qui les aiderait à

« entretenir et à développer l'identité de la vallée ». C'est l'objet de la Charte Architecturale et Paysagère de la Vallée de la Clarée. Élaboré par le Bureau d'études URBANIS, les communes de Val-des-Prés et de Névache, le Service départemental d'architecture et du patrimoine (SDAP) et la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL), ce document, publié en deux versions, dont une grand public - le « Guide architectural et paysager de la Vallée de la Clarée » - analyse et décline toute la grammaire architecturale de la vallée. Il prend en compte le bâti mais aussi l'environnement, en favorisant la plantation d'espèces endémiques et l'intégration des bâtiments dans le paysage. Mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent faire construire ou rénover, ce Guide permet d'éviter bien des erreurs et contribue à enrayer la banalisation du patrimoine bâti ancien, à préserver l'identité des villages, à encourager et soutenir les initiatives permettant de développer la mise en valeur touristique de la Vallée de la Clarée. Coût de l'opération : 45 000 € financés à hauteur de 80 % par la Région, le SDAP et la DREAL.

Le Guide Architectural et Paysager de la Vallée de la Clarée est disponible auprès la Communauté de Communes du Briançonnais et des mairies de Val-des-Prés et de Névache.

Halte aux décharges sauvages !

Pour en finir définitivement avec les verrues qui polluaient le paysage, la Communauté de Communes du Briançonnais est passée à l'attaque ! En octobre 2010, elle a lancé des études préalables afin de réhabiliter au plus vite les décharges publiques où se sont entassés en trois près de 24 400 m³ de déchets. Dans la vallée de la Clarée, les sites de Fanager et de Pinatelle ont été sondés, les déchets identifiés, et un plan de réhabilitation a été arrêté. Les travaux sont estimés à 300 000 € HT pour la réhabilitation des deux sites. L'État et l'ADEME participeront à hauteur de 50 % du montant total. D'autres subventions seront sollicitées dans les mois à venir auprès de la DREAL et de la Région.

Pour aller plus loin :

« Rénovation des Chalets d'Alpage »
Édité par le SDAP, ce topo propose des fiches classées par secteur. Dans les mairies.

« Le Guide de la Construction »
Toutes les étapes et les documents à fournir. Document technique réalisé et édité par le Conseil d'Architecture et de l'Environnement (CAUE) des Hautes-Alpes. Communauté de Communes du Briançonnais.



Restaurer les paysages



La Vachette, commune de Val-des-Prés, au début du XX^{ème} siècle et aujourd'hui.



Les Chalets du Jadis. On remarque l'avancée de la forêt.



Optimiser l'accueil, mieux connaître et exploiter les milieux naturels... autant d'enjeux auxquels la démarche Grand Site répondra à l'avenir.



Améliorer la gestion forestière

La forêt s'étend. Peu à peu, elle grignote les fonds des vallées, transformant en profondeur l'aspect des fonds de vallées, effaçant les traces de leur passé agricole. Ce projet Grand Site devrait permettre d'optimiser l'exploitation de cette ressource renouvelable.

En quelques années, les champs autrefois cultivés ont fait place à des parcelles boisées. Une conquête lente, insidieuse, qui a effacé les lignes des canaux, gommé les limites entre paysage jardiné et forêt. Afin de redonner à la vallée le visage qu'elle avait 50 ans en arrière et valoriser une ressource prolifique, la Communauté de Communes du Briançonnais s'est engagée auprès du Ministère de l'Environnement à « améliorer la gestion forestière ». L'enjeu est double. Il s'agit de créer une activité économique tout en restaurant le paysage. Pour ce faire, la Communauté de Communes du Briançonnais souhaite inciter les propriétaires privés à se regrouper et à mettre en place une gestion concertée. En perspective : l'amélioration des conditions de mobilisation des bois locaux, la sécurisation des approvisionnements et le maintien de l'activité de scieries pour la construction.

Concertation

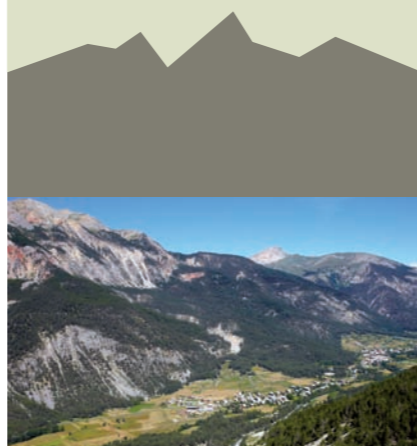
Une étude est actuellement en cours en vallée de la Clarée pour évaluer les différentes essences et la quantité de bois à disposition. Les acteurs de la vie locale, des maires, des exploitants forestiers, des associations de propriétaires de chalets d'alpage sont actuellement consultés. Réalisée par le Cabinet d'étude spécialisé ALCINA pour un montant de 44 000 €, elle est financée à 80 % dans le cadre du Plan Intégré Transfrontalier (PIT). Des parcelles seront bientôt choisies pour un chantier pilote. A l'issue de cette opération, les propriétaires pourront réaliser des aménagements sylvicoles sur leurs parcelles en prenant en compte les aspects paysages et environnementaux. Un guide de gestion et de bonnes pratiques paysagères de la forêt devrait être édité pour les accompagner. Des réunions seront organisées, à l'automne, par la Communauté de Communes du Briançonnais pour permettre à tous les résidents de prendre part à cette démarche.

de Site

Une maison

Les élus ont diligenté une étude de faisabilité technique et économique pour une Maison du Grand Site. Les conclusions au Comité de pilotage le 14 juin dernier, préconisent la création de deux structures pour accueillir et informer le public : un bâtiment principal et un satellite qui couvrirait l'ensemble de la vallée de la Clarée. Le Rou-bion à Névache et le Pont des Amoureux à Val-des-Prés ont ainsi été retenus.

Les enjeux ? Inscrire La Maison de Site dans une démarche exemplaire en termes de développement durable, assurer la complémentarité des deux structures et proposer un contenu pédagogique valorisant l'esprit des lieux.



des projets structurants



Interview de Gérard Fromm, Vice-président de la Communauté de Communes du Briançonnais délégué au Développement Économique et à l'Aménagement du territoire.

Le Label Grand Site de France®

À ce jour, seuls 8 sites ont été labellisés : Pont du Gard, Aven d'Orgnac, Pointe du Raz et Sainte-Victoire, labellisés en 2004 ; Bibracte-Mont Beuvray en 2007 ; Puy de Dôme en 2008 ; Marais Poitevin, Saint-Guilhem-le-Désert et Gorges de l'Hérault en 2010, les deux Caps Gris-Nez, Blanc-Nez et la Baie de Somme en 2011.

Ce label, très exigeant, est géré par le Ministère en charge de l'Environnement. Il est attribué pour une durée de six ans renouvelable par le Ministère après avis de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysage (CSPP) et du RGSF. Il peut être retiré à tout moment en cas de manquement aux engagements de protection, de mise en valeur, de développement économique local et de respect du visiteur.

Où en est-on aujourd'hui du projet Grand Site ?

Nous sommes condamnés à réussir et il faut sortir par le haut de ce dossier au long cours.

En ce qui concerne le bilan de l'été de la navette en haute vallée, on peut dire que ce qui a été mis en place est à présent entré dans les mœurs. La démonstration a été faite que des solutions pragmatiques peuvent être trouvées pour enrayer les effets pervers de la notoriété qui occasionne une surfréquentation des véhicules individuels. Le covoiturage sur l'axe de la vallée constituera une nouvelle piste que la CCB développe.

Pourquoi une Maison de Site ?

C'est une nécessité pour que les visiteurs puissent pleinement découvrir toutes les richesses de la vallée. Cela permettra à l'OGS d'assumer pleinement sa fonction, avec une réalisation concrète où l'ensemble des acteurs se reconnaîtra. Il faut faire preuve d'imagination pour que le problème de la localisation ne constitue pas un blocage.

La labellisation Grand Site de France est un objectif. Quand pensez-vous pouvoir l'atteindre ?

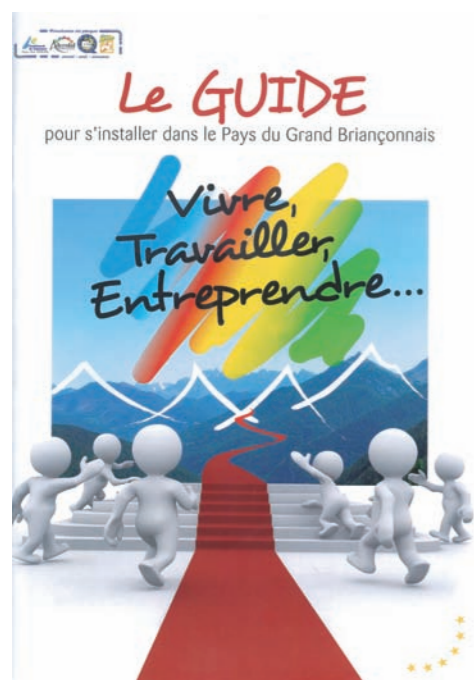
Il est difficile de fixer une échéance, mais il faut en finir et établir une feuille de route pour ne pas laisser ce projet en panne. C'est un projet ambitieux, qui exige que tout le monde œuvre pour sa réussite. Je reste confiant dans le sens des responsabilités des différents acteurs pour saisir cette chance de figurer sur la liste des sites touristiques les plus prestigieux de France.

Conserver, gérer et mettre en valeur

En bref... En bref...

Prenez vos marques

Vous venez d'arriver dans le Briançonnais et vous vous sentez un peu perdu... Pas de panique, le Guide pour s'installer dans le Pays du grand Briançonnais est là ! Vivre, Travailler ou Entreprendre ... ce guide fourmille de renseignements pratiques pour vous permettre de vous sentir ici chez vous ! Il est disponible au siège de la CCB, et dans la mairie de votre commune.



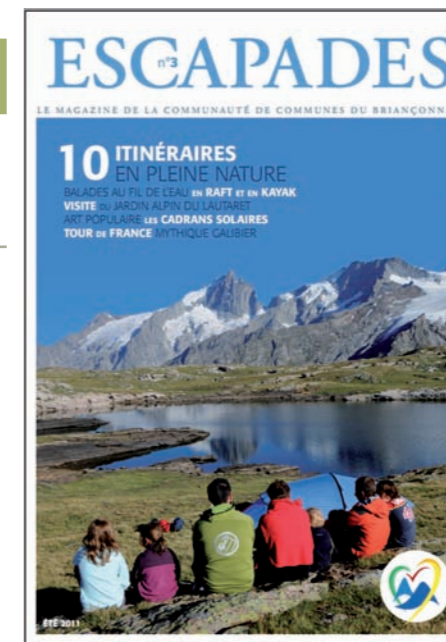
Du foncier pour les entrepreneurs

Les sociétés les plus dynamiques du Briançonnais ont choisi de s'installer à Pont-de-la-Lame ! Idéalement située, cette zone offre un accès rapide et facile aux véhicules, à toute heure. On y trouvera à terme la SCI LB Lame des Chalets Bayrou, la société Briançon Matériel Hôtelier, Briançon Fioul ainsi que le Garage Girin aujourd'hui dans la zone d'activité de Briançon Sud. La ZA de Pont-la-Lame comptera au total près de 85 salariés. Quelques parcelles de 500 à 2000 m² sont encore disponibles.

Vous souhaitez vous porter acquéreur d'un lot ? Contactez la Communauté de Communes du Briançonnais au 04 92 21 35 97.

Escapades en Briançonnais

Itinéraires pleine nature, balade au fil de l'eau et, actualité oblige, un focus sur l'histoire Tour de France dans le Briançonnais... cet été vous avez certainement piqué les bonnes idées d'Escapades, le magazine du Briançonnais. Et le succès ne s'est pas démenti. A l'instar de l'édition 2010, vous avez été nombreux à le plébisciter. Pour les retardataires, quelques exemplaires sont encore disponibles dans les Office du Tourisme, les mairies et au siège de la Communauté de Communes... Histoire de profiter pleinement des belles journées à venir.



Halte au gaspillage, vive le covoiturage !



La voiture à plusieurs
c'est plus :

économique
écologique
sympathique

Se déplacer dans nos vallées n'est pas chose aisée. Conscient de cet écueil, le conseil communautaire a souhaité mettre en place une solution citoyenne : le partage des trajets. Dès aujourd'hui la CCB vous propose un outil facile d'utilisation, efficace et déjà connu de nombreux covoitureurs en France et notamment sur notre territoire : le site internet « covoiturage.fr ». Ce site vous permet de trouver des compagnons de route pour partager votre véhicule sur vos trajets, qu'ils soient quotidiens ou occasionnels. En réduisant le nombre de véhicules sur la route, vous faites des économies sur vos notes de carburant, vous oeuvrez pour l'environnement et enfin, vous faites de nouvelles rencontres !

Vous trouverez d'ici peu dans votre commune, des aires de covoiturage. Signalées par un panneau « J'aime le covoiturage », elles vous offriront un point de rencontre sécurisé. Vous pourrez y attendre qu'une personne vous invite à covoiturer, ou bien inversement, vous pourrez y stationner pour faire monter dans votre voiture les covoitureurs. Ces aires de covoiturage sont pour la plupart des parkings gratuits ou situés à proximité.

Vous n'avez jamais covoituré, vous êtes réticent au fait de monter dans la voiture d'un inconnu, de devoir lui faire confiance et de devoir tenir une conversation pendant tout un trajet ? Essayez avec un ami ou une personne de votre famille ! Il y a généralement 4 places dans une voiture. Faites le test comme s'il s'agissait d'un jeu ! Et profitez de ce moment de rencontre et de partage, qui vous fera également économiser sur votre trajet.

Rendez-vous sur www.ccbrianconnais.fr/covoiturage.html. Entrez votre lieu de départ et d'arrivée et lancez votre recherche de compagnons de route !

Votre Collectivité : nouveaux venus

Amandine Seux

Responsable du service Déchets, tri et déchetteries, Amandine Seux remplace depuis le 1^{er} juillet Didier Raulot. Ses missions : poursuivre la mise en place de la redevance spéciale des professionnels, engager la redevance incitative auprès des particuliers et mener l'étude du contrat de la collecte. Amandine Seux était auparavant responsable du service Assainissement collectif et autonome pour la communauté d'agglomération Beaune cote sud.

Laurent Fères

Après un premier poste en région parisienne, Laurent Fères a exercé les fonctions de responsable des marchés publics pour diverses collectivités du Sud-Ouest de la France, puis, dans le cadre d'un détachement, au CHU de Bordeaux. Il occupe depuis le 1^{er} Juillet le poste de responsable des Marchés publics et Affaires juridiques de la CCB.

Laurent Meyer

Cet ancien chef de projets internationaux de télécommunications, créateur d'une librairie de montagne, a quitté Hautes-Alpes Ski de Fond où il était chargé de développer les sites nordiques des Alpes du Sud. Depuis le 1^{er} juin, Laurent Meyer a rejoint la CCB en tant que Développeur de projets locaux au sein du pôle Développement économique et Aménagement du territoire.

Isabelle Ravel

Titulaire d'un DESS de développement des collectivités montagnardes, Isabelle RAVEL a été chargée des relations publiques auprès de la mairie de Briançon puis directrice du centre Social municipal puis intercommunal à L'Argentière-la-Bessée. Entrée le 22 août dernier à la Communauté de Communes du Briançonnais en tant que Responsable du Pôle Services à la population, elle sera chargée de diriger les Services de la Petite Enfance, de la Prévention et du Foyer de Solidarité, le Conservatoire intercommunal du Briançonnais ou encore la Maison des Saisonniers.

Entrepreneurs : vous reprendrez bien un Café ?

L'expérience est concluante : depuis la fin du mois de mai, près de 40 porteurs de projets issus du Pays du Grand Briançonnais sont venus assister aux Cafés Créations d'Entreprise. Organisés par la Communauté de Communes du Briançonnais au siège de la collectivité, ces petits-déjeuners de primo-accueil sont animés par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Plateforme d'Initiative Locale Grand Briançonnais Embrunais et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes. Objectif : permettre aux porteurs de projets de rencontrer rapidement et en un seul lieu les acteurs susceptibles de les accompagner et de répondre à toutes leurs interrogations. Désormais, ce sont deux types de Cafés Création qui seront organisés avec au choix :

- Cafés Parcours, une fois par mois : ces Cafés sont dédiés à la méthodologie et aux démarches
- Cafés Projets, les autres vendredis : ces séances permettent d'aborder plus en détail les projets individuels.

Face au succès rencontré, la Communauté de Communes du Briançonnais et les structures partenaires ont décidé de reconduire l'opération. D'ici octobre, les Cafés Création devraient bénéficier d'un soutien financier du programme européen LEADER, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conseil Général.

Les prochains Cafés Création d'Entreprise se tiendront les vendredis de 8h30 à 12h :

Café Projets :
14 octobre, 21 octobre, 28 octobre
Cafés Parcours : 7 octobre

C'est la rentrée le moment de s'accorder du temps et de se faire plaisir Les activités ont repris dans 1

L'Atelier Intercommunal des Beaux-Arts

Vous aimez dessiner, vous souhaitez manier le pinceau, modeler de la terre, ou tout simplement créer ? Rejoignez l'Atelier Intercommunal des Beaux-Arts. Située dans la vieille ville de Briançon, cette structure dédiée aux arts plastiques propose des cours en après-midi et en soirée, et s'adresse à tous les habitants du Briançonnais de 5 à 105 ans. Si les cours ont déjà débuté, il reste quelques places à prendre. Tous les artistes sont les bienvenus.

Pour plus d'information : 04 92 21 53 12 ou beaux.arts@ccbrianconnais.fr

• Atelier Intercommunal des Beaux-Arts – Place des Cordeliers – 1 rue Asp Jan – 05100 Briançon

Le Conservatoire du Briançonnais

L'ancien CEAB s'appelle maintenant Conservatoire du Briançonnais. Situé à Briançon, l'établissement dispense un enseignement artistique sur l'ensemble du territoire (Saint-Chaffrey, Le Monétier-les-Bains et Villar d'Arène). Musique, art dramatique ou danse, vous avez tous les choix avec une nouveauté pour cette année 2011/2012 : une heure de cours sur l'histoire du Jazz. Côté inscriptions, bonne nouvelle... il reste encore quelques places pour les retardataires. À partir de 4 ans. Tél : 04 92 21 00 68.

• Conservatoire du Briançonnais – 35 rue Pasteur – 05100 Briançon – Tél. 04 92 21 00 68 – e-mail : ceab@ccbrianconnais.fr

La MJC / Centre Social

« Depuis 46 ans maintenant, la MJC-CS du Briançonnais, ses salariés et ses bénévoles s'efforcent de proposer aux habitants du Briançonnais un projet qui réponde au mieux aux attentes sociales et culturelles de plus en plus vives de notre société, un projet porté par des valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie, dans le droit fil de l'éducation populaire dont se réclame notre Maison. Forts aujourd'hui du soutien de la Communauté de Communes du Briançonnais, de la Mairie de Briançon entre autres, et de nombreux partenaires financiers, nous avons l'ambition de vous associer à la poursuite et au développement de ce projet, à l'échelle du territoire du Pays du Grand Briançonnais. Venez nous rejoindre ! »

• La MJC-Centre Social vous invite à découvrir ou redécouvrir à travers les activités sociales et culturelles proposées, une structure associative qui se veut d'abord un espace d'accueil social, un lieu de rencontres et d'échanges, avant d'être un lieu de « consommation de services ». L'accueil est ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 19h le samedi de 14h à 17h – Retrouvez toutes les informations sur mjc-brianconnais.fr

MJC du Briançonnais – Centre social – 35 rue Pasteur 05100 BRIANCON

Tél. 04 92 21 25 76 – email : mjc.brianconnais@wanadoo.fr

théâtre du briançonnais



Musiques du monde	Lokua Kanza 14 oct	Théâtre	Le Premier 20 jan
Danse	Ulysse 21 oct	Théâtre d'humour	Les Bonimenteurs 27 jan
Théâtre	Babel Molière 4 nov	Ethno jazz	Wang Li & Yom 2 fév
Cirque	Da/Fort du 9 au 16 nov (tournée CCB)	Cirque & jongle	Position parallèle au plancher 7 fév
Théâtre	Dom Juan 10 nov	Théâtre & musique	Le Cabaret des jours heureux du 13 au 20 fév (tournée CCB) 21 fév (Bardonecchia)
Danse	Mais le diable marche à nos côtés 15 nov	Théâtre d'objet	Taboularaza 14 fév
Musiques du monde	Mayra Andrade 18 nov	Musiques du monde	Ballaké Sissoko & Vincent Segal 24 fév
Théâtre	Rapport des enfants sur l'état du monde 22 nov	Conte & jeu de mains	Quand les mains murmurent du 13 au 23 mars (tournée CCB)
Théâtre	La Scaphandrière 2 déc	Danse hip-hop	Petites histoires.com 16 mars
Danse	Crache mon histoire 6 déc	Musique, peinture & poésie	La Lune jaune 27 mars
Théâtre	Tout contre Léo 12 déc	Cirque	La Grille 6 avril
Chanson	Kaar Kaas Sonn & La Bande d'Aozou 16 déc	Théâtre d'images	Quoi ? C'est quoi ? 10 avril
Opérette marseillaise	Le Pays des galéjeurs 6 jan	Théâtre	Pacamambo 17 avril
Théâtre	Petites histoires de la folie ordinaire 13 jan	Théâtre en plein air	Oncle Vania à la campagne 11 mai

Renseignements/Réservations 04 92 25 52 42 ► Abonnez-vous !